



TIJARIS



MAGAZINE DU COMMERCE INTRA-OIC ET INTERNATIONAL

ÉDITÉ PAR LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE - N° 163, DÉCEMBRE 2020



DOSSIER SPÉCIAL : LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE



**La 47^{ème} Session du Conseil des
Ministres des Affaires Étrangères de
l'Organisation de la Coopération Islamique**



**L'Autonomisation Économique
des Femmes dans les
États Membres de l'OIC**

CIDC : Plus de 35 ans d'expériences au service de la promotion du commerce et des investissements dans les Etats Membres de l'OCl

Le CIDC, établi à Casablanca depuis 1984, est l'organe subsidiaire de l'OCl Chargé de promouvoir le commerce et les investissements dans les Pays de l'OCl. Ses activités se composent de ce qui suit :



Promotion Commerciale

- Promouvoir le commerce entre les hommes d'affaires des Etats Membres de l'OCl ;
- Assurer la promotion de la production des Pays de l'OCl en organisant régulièrement les Foires des Etats Membres de l'OCl (TFOIC) et Salons spécialisés ;
- Aider les Etats Membres à créer et organiser des centres de promotion des exportations ;
- Etendre les services de conseil et d'expertise aux Etats Membres dans le domaine de la promotion commerciale.

Information Commerciale

- Recueillir et diffuser les informations commerciales ;
- Développer des bases de données commerciales et faciliter leur accès à distance ;
- Aider les États Membres à créer et à organiser des centres de documentation et d'information ainsi que des réseaux d'information commerciale.

Promotion des Investissements

- Encourager les investissements intra-OCl ;
- Promouvoir les investissements étrangers dans les États Membres de l'OCl ;
- Encourager les partenariats entre les opérateurs économiques des États membres de l'OCl ;
- Fournir des services de conseil et d'expertise aux États Membres dans le domaine de la promotion des investissements, en particulier les investissements orientés vers l'exportation.

Formation

- Organiser des ateliers et des stages de formation ;
- Aider les Etats Membres à constituer un groupe d'experts dans les divers domaines de développement commercial international.

Negotiations Commerciales Internationales

- Assister les Etats Membres dans les négociations commerciales;
- Préparer et organiser les négociations intra-OCl.

Etudes et Recherches

- Publier un Rapport Annuel sur le Commerce intra-OCl ;
- Mener des études de marché et des études sectorielles;
- Etudier les voies et moyens susceptibles d'atténuer les obstacles au commerce entre les Pays Membres.

Gouvernance :

- Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale : l.elbouabdellaoui@icdt-oic.org
- M. Mamoudou Bocar Sall, Chef du Département des Etudes et de la Formation: m.sall@icdt-oic.org
- M. Abdelaziz Alami, Chef du Département Marketing : a.alami@icdt-oic.orr

- Mme Kadiatou Diallo, Chef du Département de ICommunication & des Publications : k.diallo@icdt-oic.org

- Mme Khadija Ibrahimi, Chef du Département de la Traduction: k.ibrahimi@icdt-oic.org
- M. Rachid Azeroual, Chef du Département Administratif et Financier : r.azaroual@icdt-oic.org
- M Tarek Merri, Webmaster, Département de l'Information Commerciale : t.merri@icdt-oic.org

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CIDC

Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC, a pris fonction en Février 2020. Elle était auparavant Directrice des relations commerciales internationales au sein du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique du Royaume du Maroc.



L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19 avec des perturbations sur l'ensemble des systèmes sanitaires, économiques et financiers ainsi que sur la production et l'emploi dans plusieurs secteurs prioritaires des pays de l'OCI tels le tourisme, le transport aérien, l'agro-alimentaire et le secteur pétrolier.

Depuis l'avènement de la pandémie, les États Membres de l'OCI ont démontré un grand élan de fraternité en fournissant à ceux qui en ont besoin des produits médicaux et de protection essentiels et en développant des corridors pour faciliter le transport de denrées alimentaires, ce qui a permis d'éviter les pénuries sur les marchés. L'OCI et ses institutions ont quant à eux déployé des efforts financiers considérables et lancé des initiatives urgentes pour venir en aide aux pays membres.

Pour mesurer l'impact de la pandémie dans les pays de l'OCI, le CIDC a de son côté mené une étude sur les effets négatifs du Covid-19 sur le commerce et les investissements intra-OCI de même qu'il a organisé une série de webinaires pour discuter avec des experts issus des organismes régionaux et internationaux de l'impact de la pandémie sur le financement du commerce, l'intégration régionale, les stratégies de promotion commerciales, l'assurance des investissements et du crédit à l'export, la digitalisation des procédures commerciales et sur la certification des équipements médicaux de protection et des produits alimentaires dans les pays de l'OCI.

Au cours de ces différentes rencontres, les experts ont révélé un ralentissement en termes de financement du commerce et d'approvisionnement en produits alimentaires et médicaux dans certains pays de l'OCI. D'un autre côté, ils ont mis en exergue l'émergence de certains secteurs dont celui de la digitalisation, en particulier, le commerce électronique, qui a connu un essor très significatif durant la pandémie.

Ces webinaires ont permis d'identifier les actions à mettre en place pour accompagner les États Membres, et notamment les PME, pour faire face aux effets de la crise économique durant la pandémie covid-19.

Le CIDC se tiendra aux côtés des États Membres pour les accompagner dans cette phase de transition avec la collaboration des partenaires régionaux et internationaux, avec pour seul objectif la redynamisation du commerce et la relance des investissements intra-OCI. □

Latifa Elbouabdellaoui

TIJARIS
ISSN 0651 - 1578

**DIRECTRICE DE LA
PUBLICATION**

Mme Latifa ELBOUABDELLAOUI

COMITÉ DE RÉDACTION

Mme Kadiatou Diallo
M. Mamoudou Bocar Sall
M. Abdelaziz Alami
M. Saad Macil
M. Ismael Taqui
M. Houcine Rahmouni
Mme Rajae Benmoussa

CONTACT

**CENTRE ISLAMIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU
COMMERCE (CIDC)**

Complexe Commercial des Habous
Boîte Postale: 13445
Casablanca 2000 - Maroc
Tél: 0522314974
Fax: 0522310110
E-mail: icdt.oic@icdt.org
Site web : www.icdt-oic.org

SOMMAIRE



**La 47ème Session du Conseil des Ministres des
Affaires Étrangères de l'OCI 6**

3 Message de la Directrice Générale du CIDC

6 Activités de l'OCI

■ La 47ème Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de l'OCI - Niamey, 27-28 Novembre 2020

■ L'OCI, les N.U et d'autres Organisations Internationales renforcent leur partenariat en vue d'atténuer l'impact de la pandémie de covid-19

9 En Couverture

■ L'Autonomisation Économique des Femmes dans les États Membres de l'OCI

12 Nos Activités

■ Atelier virtuel de formation sur les Négociations Agricoles de l'OMC et leurs Impacts sur le Commerce des Produits Agricoles entre les États Membres de l'OCI - Casablanca, 26 - 28 octobre 2020

■ Réunion virtuelle entre le CIDC et la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture - Casablanca, 28 décembre 2020

■ Annonce du Forum et Salon virtuel Arabo-Africain des produits agro-alimentaires de l'OCI, Casablanca - 23-25 février 2021



EN COUVERTURE

9

L'Autonomisation Économique des Femmes dans les États Membres de l'OCI

16 Participation du CIDC aux réunions du COMCEC

■ La 36ème Session Ministérielle du COMCEC - Réunion Virtuelle, Ankara, 25-26 novembre 2020

18 Dossier Spécial : La République Arabe d'Égypte

■ Informations Générales

■ Vue d'ensemble de l'Économie de la République Arabe d'Égypte

- La Vision 2030 de l'Égypte
- Les Secteurs Économiques : Agriculture - Pêche - Industrie - Minéraux - Énergie - Transport - Communication et Information - Poste - Tourisme
- Le Climat d'Investissement - Incitations à l'investissement - Les Zones Franches en Égypte
- L'impact de la pandémie de covid-19 sur le climat des affaires

■ Commerce Intra-OCI de la République Arabe d'Égypte

■ L'Autorité Générale pour l'Investissement et les Zones Franches (GAFI)

32 Thème d'Actualité

■ La crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 impacte de nombreux secteurs d'activité, mais d'autres tirent leur épingle

36 Accords Commerciaux Régionaux

■ La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)

37 Agenda 2021



LES ACTIVITÉS DE L'OCI

«Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement»

Thème de la 47^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de l'OCI

Niamey, 27 - 28 novembre 2020

Sous la présidence de Son Excellence M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, la 47^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) s'est tenue à Niamey, capitale de la République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020, sous le thème «Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement».



L'ordre du jour du Conseil a porté sur des sujets et des questions qui préoccupent le monde musulman, à savoir: (a) la cause palestinienne et Al-Qouds Sharif, (b) la lutte contre la violence, l'extrémisme et le terrorisme, (c) l'islamophobie et la diffamation de la religion, (d) la situation des minorités et des communautés musulmanes dans les États non membres, (e) la promotion du dialogue entre les civilisations et (f) les enjeux émergents sur la scène internationale. Les discussions ont été étendues aux questions politiques, humanitaires, économiques, sociales, culturelles et autres liées à la science et à la technologie, aux médias et au progrès réalisé

LA 47^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI) S'EST TENUE À NIAMEY, CAPITALE DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER, LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2020, SOUS LE THÈME «UNIS CONTRE LE TERRORISME POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT».

dans la mise en œuvre du «Plan d'action de l'OCI-2025».

Dans son intervention, S.E. Dr. Al-Othaimeen, Secrétaire Général de l'OCI, a déclaré que le choix du thème de la session, «Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement» est une forte indication rappelant que le terrorisme reste la me-

nace la plus grave pour la région et pour le monde, à cause de son impact négatif sur les taux de croissance et sur les liens de coopération, d'autant plus qu'il souille le classement des indices de développement humain. S.E. a également apprécié le rôle assigné au Centre Sawt al-Hikma (Voix de la Sagesse) de l'OCI, qui agit en coordination avec

l'Académie Internationale du Fiqh Islamique pour appeler à la raison et promouvoir la modération et la tolérance.

Une séance de brainstorming sur «les défis sécuritaires et humanitaires auxquels sont confrontés les États Africains du Sahel, Membres de l'OCI», a eu lieu à cette occasion. Elle a été présidée par M. Kalla Ankourao, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'étranger, avec la participation des ministres et chefs de délégation des États Membres.

Dans leurs interventions, les participants ont renouvelé leur condamnation de toutes formes de terrorisme et d'extrémisme, et ont eu un large échange de vues sur les moyens d'en lutter contre, et ont souligné l'importance d'adopter des politiques préventives pour limiter la prolifération des groupes terroristes.

La réunion a appelé au renforcement de la coopération entre les États Membres au profit de la région du Sahel pour mettre en œuvre des programmes et plans permettant de faire face à ce phénomène. Elle a également souligné l'impératif d'accroître la coopération économique intra-islamique et promouvoir les secteurs de l'enseignement et de la santé, louant les initiatives prises par le Groupe de la Banque Islamique de Développement, ainsi que les programmes et projets

de développement lancés au profit des États Membres.

Quant à la pandémie de Covid-19, il est à souligner que la tenue du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères a été une opportunité idoine pour appeler à davantage de solidarité entre les populations islamiques afin de pallier aux répercussions de cette pandémie, qualifiant de crucial le rôle dévolu à l'Organisation de la Coopération Islamique et à ses divers organes pour le gain des défis actuels.

Il sied de noter qu'à cette occasion, Son Excellence M. Hus-

sein Brahim Taha, ancien Ministre des Affaires Étrangères de la République du Tchad a été nommé à l'unanimité nouveau Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) pour un mandat de cinq ans débutant le 17 novembre 2021.

Le Conseil a achevé ses travaux en acceptant l'offre de la République Islamique du Pakistan d'accueillir la 48^{ème} session du CMAE en 2021, tout en notant que la République Islamique de Mauritanie s'est proposée pour accueillir la 49^{ème} Session du CMAE. ▣



S'AGISSANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19, LA TENUE DU CONSEIL A ÉTÉ UNE OPPORTUNITÉ IDOINE POUR APPELER À DAVANTAGE DE SOLIDARITÉ ENTRE LES POPULATIONS ISLAMIQUES POUR PALLIER AUX RÉPERCUSSIONS DE CETTE PANDÉMIE, QUALIFIANT DE CRUCIAL LE RÔLE DÉVOLU À L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE ET À SES DIVERS ORGANES POUR LE GAIN DES DÉFIS ACTUELS.

LES ACTIVITÉS DE L'OCI

L'OCI, les N.U et d'autres Organisations Internationales renforcent leur partenariat en vue d'atténuer l'impact de la pandémie de covid-19

New York, 23 novembre 2020

Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), Dr. Yousef A. Al-Othaimeen, a participé à la réunion virtuelle organisée à New York le 23 novembre 2020 par S.E. le Secrétaire Général des Nations Unies, M. António Guterres, avec la participation des chefs d'organisations régionales et autres.

La réunion a porté sur la nécessité de renforcer la réponse collective à la pandémie de Covid-19. Elle s'est aussi attardée sur les moyens d'atténuer l'impact sur l'économie mondiale et sur la paix, la sécurité, la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme.

Au cours de son discours, S.E. Dr. Al-Othaimeen a salué l'appel lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies en vue d'un cessez-le-feu mondial et a fait référence à l'appel urgent qu'il a lancé à toutes les parties en conflits dans les zones géographiques des États Membres de l'OCI pour dissiper les tensions et régler les différends en établissant un cessez-le-



feu immédiat, et en mettant fin à la violence afin de protéger les peuples et préserver des vies, tout en soulignant l'urgence de se concentrer sur la lutte contre la propagation du coronavirus covid-19 qui devient une nécessité primordiale.

S.E. Dr. Al-Othaimeen s'est dit prêt à renforcer son partenariat avec les Nations Unies et d'autres Organisations Régionales afin

**LA RÉUNION A PORTÉ SUR LA NÉCESSITÉ DE
RENFORCER LA RÉPONSE COLLECTIVE À LA
PANDÉMIE DE COVID-19. ELLE S'EST AUSSI ATTARDÉE
SUR LES MOYENS D'ATTÉNUER L'IMPACT SUR LA PAIX,
LA SÉCURITÉ, LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET
LES DROITS DE L'HOMME.**

de soutenir les valeurs de multilatéralisme, de coopération internationale et de solidarité dans la lutte contre la propagation de la pandémie, tout en surmontant les défis mondiaux en matière de paix, de sécurité et de développement. □



L'Organisation de Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents.

L'Organisation a été créée sur décision du sommet historique qui a eu lieu à Rabat, Royaume du Maroc, le 12 rajab 1389 Hégire (25 septembre 1969), à la suite de l'incendie criminel de la Mosquée al-Aqsa de Jérusalem occupée.

En 1970, la première réunion de l'histoire de la Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères (CIMAIE) a été tenue à Djeddah et a décidé de mettre sur pied un secrétariat permanent basé à cette ville et dirigé par le Secrétaire Général de l'Organisation. Dr. Yusuf Ahmed Al-Othaimeen est le onzième Secrétaire Général à être investi de cette fonction qu'il assume depuis novembre 2016.

La présente charte de l'Organisation a été adoptée par la 3ème Conférence des Ministres des affaires étrangères tenue en 1972. La charte a fixé les objectifs et principes de l'Organisation et les moyens fondamentaux de renforcer la solidarité et la coopération entre les Etats membres. Au cours des quatre dernières décennies, le nombre des Etats membres a augmenté de 30 Etats membres fondateurs à 57 Etats. La charte a été mise à jour lors du 11ème Sommet Islamique tenu à Dakar au Sénégal en 2008 pour s'adapter à l'évolution du monde islamique et répondre adéquatement aux exigences du 21ème siècle.

L'Organisation a l'insigne honneur de galvaniser la Oummah dans une parfaite unité et de représenter dignement le monde musulman en épousant les causes qui tiennent à cœur à plus de 1,8 milliard des musulmans à travers le monde.

L'Organisation entretient des relations de concertation et de coopération avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, pour protéger les intérêts vitaux des musulmans et œuvrer pour le règlement des conflits dans lesquels des Etats membres se trouvent impliqués.

L'Autonomisation Économique des Femmes dans les États Membres de l'OCI

Dans une société moderne où les femmes sont parvenues à soutenir de plus en plus leurs familles, l'autonomisation économique des femmes



est devenue d'une importance cruciale pour parvenir à une croissance économique durable dans le monde entier.

Selon une étude récente, la part des entreprises dirigées par des femmes opérant dans le domaine du commerce international est d'environ 20%. Bien qu'elles soient ainsi encouragées pour intégrer le monde des affaires, les femmes entrepreneures dirigeant des PME et celles opérant dans le secteur informel n'ont pas pu encore atteindre leur plein potentiel à cause de leur accès limité aux possibilités d'éducation et de formation, combiné au manque de soutien financier et aux contraintes posées par l'arsenal juridique.

La pandémie de covid-19 s'est déclenchée d'une manière sans précédent, affectant ainsi les systèmes sanitaire, économique et financier. Par consé-

quent, le un cinquième des PME ont couru le risque d'une fermeture permanente au cours des trois mois qui ont suivi le déclenchement de la pandémie. Selon une enquête, 64% des entreprises dirigées par des femmes ont déclaré que leurs activités commerciales étaient fortement touchées par la crise, au moment où 25 % des entreprises informelles craignaient la faillite.

En réponse à la crise, la plupart des gouvernements ont mis en œuvre des programmes visant à atténuer les effets négatifs de la pandémie de Covid-19 sur leurs économies, tout en abordant les questions liées à la crise sanitaire.

En ce qui concerne les mesures de relance prises au profit des femmes entrepreneures, certains gouvernements ont élaboré plusieurs programmes visant à : ⁽¹⁾promouvoir l'égalité

des chances d'éducation, des possibilités de formation et de développement de compétences des femmes d'affaires dans le domaine du digital; ⁽²⁾Créer de nouvelles politiques commerciales et gouvernementales soutenues pour lutter contre les différences entre les sexes (c.-à-d. des quotas), afin d'offrir de nouvelles possibilités aux femmes en tant qu'employées et entrepreneures; ⁽³⁾Accorder des subventions gouvernementales destinées aux startups créées par des femmes et faciliter l'accès à un soutien financier direct; ⁽⁴⁾Chercher plus d'égalité entre les sexes dans tous les secteurs de l'économie; ⁽⁵⁾Mener des campagnes de sensibilisation visant à impliquer les hommes et les garçons dans les tâches ménagères et familiales afin de permettre aux femmes de développer leurs activités, leur permettant ainsi d'atteindre leur indépendance économique; ⁽⁶⁾Placer les femmes d'affaires au centre des plans de relance économique pour répondre à la pandémie de covid-19.

En ce qui concerne l'impact de la pandémie de covid-19 dans les États Membres de l'OCI, les webinaires récemment organisés par le CIDC ont révélé que cette pandémie affectait principalement les secteurs du tourisme, du transport aérien, du

pétrole, de la logistique et de l'agroalimentaire, tandis que la numérisation, et plus précisément, le secteur du commerce électronique, a, au contraire, connu une croissance significative.

Les experts ont également indiqué que les PME dans les États Membres de l'OCI ont besoin d'un soutien urgent de la part des gouvernements et des institutions financières, en particulier, les pays en développement, comme le Nigéria, où environ 36 % des PME seraient partiellement ou entièrement détenues par des femmes.

Au cours des dernières années, l'OCI a fait de l'autonomisation économique des femmes une priorité absolue et a ouvert la voie à l'élaboration du Plan d'Action de l'OCI pour l'Avancement de la Femme (OPAAW). Par conséquent, de nombreux États Membres de l'OCI ont mis en place des institutions et programmes dédiés pour relever plus efficacement les défis liés à la réalisation de l'autonomisation économique des femmes et aux questions connexes, telles que la structure familiale.

En outre, les conférences ministérielles, les réunions d'experts, les ateliers et les réunions consultatives de l'OCI ont aidé les décideurs à identifier les possibilités de coopération au sein du groupe de l'OCI et ont servi de plateformes pour l'échange de points de vue et



AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, L'OCI A FAIT DE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES UNE PRIORITÉ ABSOLUE ET A OUVERT LA VOIE À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE L'OCI POUR L'AVANCEMENT DE LA FEMME (OPAAW).

de partage des pratiques exemplaires sur les questions liées à la ségrégation entre les sexes.

Pour contribuer à la mise en œuvre de l'OPAAW, le CIDC et le Forum Mondial de l'Économie Islamique (WIEF) -Malaisie- ont lancé un programme de formation conjoint sur le commerce électronique au profit des femmes d'affaires des États Membres de l'OCI. Ce programme de formation de quatre jours vise à aider les bénéficiaires à

créer leurs sites web, tout en leur fournissant les derniers outils de marketing en ligne en vue de les assister à promouvoir leurs produits et services et à développer leurs entreprises à l'échelle internationale.

Le CIDC a déjà organisé des sessions de formation régionales et nationales au Maroc, au Sénégal, en Jordanie, en Guinée, au Gabon et en Côte d'Ivoire. Par conséquent, et grâce au succès de ce programme, le Centre a

EN COUVERTURE



reçu plusieurs demandes d'organisation de cette session de formation dans d'autres États Membres de l'OCI.

Il sied de mentionner que le CIDC organise chaque année plusieurs événements commerciaux tels que les foires commerciales, les expositions spécialisées, les séminaires de formation, les forums et les conférences qui contribuent fortement à la promotion et au développement d'entreprises dirigées par des femmes.

Ainsi, et afin d'atténuer l'impact négatif de la pandémie de covid-19 sur l'entrepreneuriat féminin dans les États Membres de l'OCI, le CIDC prévoit de mettre en œuvre les activités suivantes:

- l'organisation d'une foire spé-

cialisée et d'une réunion acheteurs/vendeurs consacrée aux produits et services des femmes d'affaires;

- l'organisation d'un forum d'investissement dédié aux produits commercialisés par des coopératives dirigées par des femmes dans les États Membres de l'OCI;

- mener une étude sur l'impact de Covid-19 sur les entreprises dirigées par des femmes dans les États Membres de l'OCI. Les résultats de l'étude permettront aux gouvernements et institutions d'élaborer des politiques et des programmes adaptés qui accéléreront le développement d'entreprises dirigées par des femmes.

Pour conclure, nous croyons qu'il est crucial de placer les femmes d'affaires dans les États Mem-

LE CIDC ORGANISE CHAQUE ANNÉE PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS COMMERCIAUX TELS QUE LES FOIRES COMMERCIALES, LES EXPOSITIONS SPÉCIALISÉES, LES SÉMINAIRES DE FORMATION, LES FORUMS ET LES CONFÉRENCES QUI CONTRIBUENT FORTEMENT À LA PROMOTION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES DIRIGÉES PAR DES FEMMES.

bres de l'OCI au centre de nos politiques et de nos programmes afin de réaliser la reprise rapide de nos économies et de renforcer la résilience face à toute crise à venir. La 8^{ème} Conférence Ministérielle sur le rôle des femmes dans le développement des États Membres de l'OCI tenue au Caire le 30 décembre 2020 sera une occasion pour procéder à l'élaboration des lignes directrices qui permettront d'atteindre un tel objectif. □

NOS ACTIVITÉS

Atelier virtuel de formation sur les Négociations Agricoles de l'OMC et leur Impact sur le Commerce des Produits Agricoles entre les États Membres de l'OCI

Casablanca, 26 - 28 octobre 2020

Le CIDC et le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) ont organisé, en collaboration avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique du Royaume du Maroc, un atelier virtuel de formation sur «les Négociations Agricoles de l'OMC et leur impact sur le commerce des produits agricoles entre les États Membres de l'OCI», et ce du 26 au 28 octobre 2020, via la plateforme Zoom.

Cet atelier avait pour objectifs de: ⁽¹⁾contribuer au renforcement des capacités des Négociateurs et Cadres des États Membres de l'OCI impliqués dans les négociations commerciales et des accords relatifs aux produits agricoles; ⁽²⁾s'informer sur les développements récents des négociations commerciales sur les produits agricoles; ⁽³⁾partager les expériences nationales relatives aux négociations entretenues dans ce secteur et se pencher sur l'assistance technique et financière à apporter par les institutions régionales et internationales; ⁽⁴⁾promouvoir le commerce et les investissements intra-OCI des produits agricoles.

Après la présentation des axes de l'atelier, Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du

CIDC et ses invités, notamment, M. Mohamed Benjelloun, Directeur des Relations Commerciales Multilatérales et représentant du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique du Royaume du Maroc et M. Syed Hussain Quadri, Directeur du Département de la Stratégie Pays et de la Coopération de la BID ont mis en exergue, lors de leurs interventions, l'importance du marché et des négociations commerciales des produits agricoles et leurs impacts sur le développement du commerce et investissements intra-OCI. Ils se sont également attardés sur l'importance du développement des chaînes de valeur régionales des produits agricoles dans les programmes instaurés par les gouvernements et institutions régionales et internationales, afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les États Membres de l'OCI.

Dans leurs recommandations, les intervenants ont appelé les États Membres à participer activement aux négociations commerciales des produits agricoles à l'échelles bilatérale, régionale et multilatérale, et ce en colla-



boration avec le secteur privé, et à se pencher aussi sur l'assistance technique et financière fournie par les organisations régionales et internationales.

Les thèmes présentés à cette occasion se sont axés sur ce qui suit: ⁽¹⁾l'état de progression des Négociations Agricoles de l'OMC et leurs impacts sur le plan régional; ⁽²⁾l'impact des subventions de la catégorie verte; ⁽³⁾les mesures de sauvegarde; ⁽⁴⁾les stocks publics de denrées alimentaires; ⁽⁵⁾les engagements des pays lors de leurs accessions à l'OMC; ⁽⁶⁾les dispositions de la propriété intellectuelle, de l'e-commerce, des marchés publics et des investissements dans le secteur agro-alimentaire; ⁽⁷⁾les expériences des États Membres de l'OCI dans le domaine des négociations agricoles (Malaisie, Maroc, Tunisie, Bangladesh, Nigeria, Turquie, Sénégal); ⁽⁸⁾l'assistance technique et financière fournies par les institutions de l'OCI et autres partenaires internationaux au profit des États Membres. ▢

Réunion virtuelle entre le CIDC et la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture

Casablanca, 28 décembre 2020

Servir au mieux les attentes et intérêts du secteur privé dans les pays islamiques a été l'objet de la réunion virtuelle tenue le 28 décembre 2020 entre le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), représenté par Mme Latifa Elbouabelaoui, Directrice Générale, et la Chambre Islamique du Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), représentée par Monsieur Yousef Hasan Khalawi, Secrétaire Général, avec la participation de délégations des deux institutions.

Compte tenu de la grande expérience de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) assistant et répondant aux besoins des opérateurs économiques, la Directrice Générale du CIDC entend l'impliquer dans les activités du Centre afin de pouvoir bénéficier de son expérience.

En s'adhérant au Sous-Comité du Commerce et de l'Investissement (TISC), en tant que membre à part entière, la CICIA pourra faire bénéficier le secteur privé dans les pays islamiques de son expertise et répondra efficacement à ses besoins en termes d'accom-

SERVIR AU MIEUX LES ATTENTES ET INTÉRÊTS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PAYS ISLAMIQUES A ÉTÉ L'OBJET DE LA RÉUNION VIRTUELLE TENUE LE 28 DÉCEMBRE 2020 ENTRE LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC), REPRÉSENTÉ PAR MME LATIFA ELBOUABELAOUI, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ET LA CHAMBRE ISLAMIQUE DU COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE (CICIA), REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR YOUSEF HASAN KHALAWI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, AVEC LA PARTICIPATION DE DÉLÉGATIONS DES DEUX INSTITUTIONS.

pagnement et de formation.

En vue de créer une relation de coopération étroite entre le CIDC et la CICIA, d'autres réunions auront lieu pour continuer à être à l'écoute du secteur privé dans les pays islamiques et l'accompagner à se développer à travers l'organisation d'activités répondant aux besoins des opérateurs économiques,

ciblant les nouveaux secteurs émergents et prioritaires, dont le Halal et la Plasturgie.

Une telle relation de coopération sera certainement fructueuse car elle traduit la volonté des deux dirigeants de discuter d'autres questions d'intérêt commun, notamment, la création de centres d'arbitrage dans les pays de l'OCL, pour n'en citer qu'une. □

NOS ACTIVITÉS

Forum et Salon virtuels Arabo-africain des produits agro-alimentaires de l'OCI

23 - 25 février 2021

Dans le cadre de la dynamisation de la coopération et de l'assistance technique et financière visant à promouvoir le commerce et les investissements entre les Etats Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) dans le secteur des industries agro-alimentaires et compte tenu du contexte actuel de la pandémie de covid-19 qui a vu l'annulation de l'organisation physique des salons et foires, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) co-organise avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) un Forum et Salon virtuels Arabo-Africain sur les produits agro-alimentaires, et ce du 23 au 25 février 2021.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action Décennal de l'OCI 2016/2025, adopté par le 13^{ème} Sommet Islamique tenu à Istanbul en Avril 2016 et des Résolutions pertinentes de la 46^{ème} Réunion du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de l'OCI tenue à Abu Dhabi en Mars 2019, ainsi que sur les résolutions du COMCEC qui visent non seulement à intensifier les échanges commerciaux de produits et services, mais aussi à promouvoir les investissements entre les États Membres de l'OCI afin de porter la part du commerce intra-OCI dans le commerce global à 25% à l'horizon 2025.

Cette manifestation s'inscrit également dans le cadre de la stratégie de la BADEA 2030 et le plan quinquennal 2020-2024 qui s'appuient sur 4 axes principaux (le secteur privé et le commerce, les infrastructures, les PME, l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, et enfin le développement de la chaîne de valeur agricole, avec un axe transversal relatif au renforcement des capacités), visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les pays Arabes et Africains Membres de l'OCI.

Ce forum sera organisé sous forme de pitch d'Hommes d'Affaires dans les régions Arabe et Africaine, en concomitance avec des rencontres interactives B2B et un Salon d'exposition virtuel des produits et services fournis par les opérateurs du secteur agro-alimentaire.

Cette manifestation représente une opportunité pour tous les opérateurs dans les secteurs couverts par le Salon (produits alimentaires, boissons, approvisionnement, emballage, condi-

tionnement, transporteurs, distributeurs, investisseurs etc...), provenant des pays africains et arabes de la Zone OCI, pour promouvoir leurs produits et services, nouer des relations d'affaires et de partenariats et partager leurs expériences dans le domaine de la technologie alimentaire et de l'innovation.

Les sous-secteurs couverts par les trois événements (forum, salon et B2B) sont: les céréales; les produits frais, carnés, transformés et ultra-transformés; les

machines d'emballage, d'étiquetage, de marquage, de pesage et de contrôle de qualité des produits alimentaires; les boissons; les produits surgelés, et réfrigérés; les conserves; les animaux vivants; les aliments diététiques; les aliments pour bébés; les aliments pour diabétiques; les plats préparés; les fruits et légumes frais, séchés bio ou autres; les fruits secs; les viandes rouges et blanches; le lait et les produits laitiers; les légumineuses; les produits de la pêche; le miel; les œufs; les pro-

duits de la minoterie; les champignons comestibles; les graines oléagineuses; les huiles végétales; les épices et aromates; le thé; le café; l'eau; les jus de fruits; le sucre et les sucreries; le sel; les conservateurs alimentaires; les produits de terroir....

Ce forum a pour objectif de prospecter et trouver de nouveaux clients et investisseurs en joint-ventures. Il vise aussi à présenter l'offre exportable, le potentiel de marché et les circuits de commercialisation des produits alimentaires entre les États africains et arabes, Membres de l'OCI.

Le forum contribuera aussi à lutter contre l'insécurité alimentaire dans les pays Arabes et Africains de l'OCI et à échanger les expériences de production et de transformation des produits alimentaires selon les nouvelles technologies du secteur. Cet événement sera une occasion pour présenter des «success stories» sur l'industrie alimentaire dans les pays arabes et africains de la Zone OCI.

Partager les obstacles qui freinent le développement industriel des produits alimentaires dans les deux régions (barrières tarifaires et non tarifaires au commerce) est un autre objectif de ce forum qui tend à promouvoir la reconnaissance mutuelle des normes de production agro-alimentaire entre les Instituts de Normalisation des États Membres de l'OCI.



Ces événements recommanderont aux États Membres de se pencher, en collaboration avec les institutions financières locales, régionales et internationales, sur les voies et moyens pour éviter la rupture des chaînes d'approvisionnement agro-alimentaires et la hausse de la production nationale. Ces manifestations veilleront aussi à encourager la mise en œuvre des projets intégrés PPP entre les pays arabes et africains, en plus de l'identification des défis à relever à cet égard. L'échange de points de vue et de partage d'expériences nationales réussies en matière de production et commercialisation de produits agro-alimentaires est un autre objectif qui est

à considérer.

Ces manifestations auront également pour but de s'attarder sur le rôle du secteur privé dans le développement de l'industrie agro-alimentaire dans les États Membres de l'OCI et sur la nécessité d'établir des partenariats publics et privés dans les métiers de l'agro-alimentaire, tout en veillant sur l'échange des propos sur les défis majeurs et communs, ainsi que sur les obstacles rencontrés par les investisseurs publics et privés dans la production et la commercialisation des produits agro-alimentaires dans les États Membres de l'OCI, qui constituent un marché porteur pour un tel commerce. □

PARTICIPATION DU CIDC AUX RÉUNIONS DU COMCEC

La 36^{ème} Session Ministérielle du COMCEC

Réunion Virtuelle, Ankara, 25-26 novembre 2020

Promouvoir l'esprit d'entreprise pour la compétitivité de l'industrie touristique», tel a été le thème sous lequel les travaux de la 36^{ème} Session du Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale de l'OCI se sont déroulés virtuellement à Ankara, sous la présidence de S.E. Fuat OKTAY, Vice-Président de la République Turque, et ce du 25 au 26 novembre 2020, et auxquels le CIDC a prit part.



Dans ce cadre, les ministres et chefs de délégation des pays membres ont présenté leurs expériences nationales en matière de promotion de l'esprit d'entreprise pour la compétitivité de l'industrie touristique dans leurs pays respectifs.

À cet égard, ils ont souligné le rôle crucial de l'industrie touristique dans les économies mondiales et nationales puisqu'elle est étroitement liée aux secteurs de transport et de l'agriculture. Ils ont également soulevé le déficit enregistré dans certains États Membres fortement dépendants du tourisme à cause de la pandémie.

À cette occasion, plusieurs questions cruciales ont été soulevées telles que : le développement des marques touristiques

LA 36^{ème} SESSION DU COMCEC S'EST TENUE À ANKARA SOUS LE THÈME «PROMOUVOIR L'ESPRIT D'ENTREPRISE POUR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE».

mondiales dans la région OCI; le soutien des PME qui constituent le pilier du secteur du tourisme; la promotion de l'entrepreneuriat touristique; la prise de précautions nécessaires pour compenser la perte de millions d'emplois due à la pandémie de covid-19; les nouvelles normes d'hygiène adoptées en relation avec le secteur du tourisme; les nouvelles certifications et régimes d'assurance; la numérisation; les programmes de soutien financier

individuel aux entrepreneurs; les exemptions fiscales et les programmes de soutien au crédit.

À cette occasion, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a présenté le résumé exécutif de son Rapport Annuel sur le Commerce Intra-OCI, le Rapport sur les Foires et Salons de l'OCI, et le Rapport sur les questions relatives aux activités de l'Organisation Mondiale du Commerce. □

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

S.E. ABDEL FATTAH EL-SISI



**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE
D'ÉGYPTÉ**

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES



- **Nom officiel** : République Arabe d'Égypte.
- **Chef d'État** : S.E. Président Abdel Fattah El-Sisi.
- **Situation** : L'Égypte est située dans le nord-est du continent africain, et en Asie de l'Ouest (Sinai). L'Égypte est délimitée au nord par la Méditerranée, au sud par le Soudan, à l'est par la mer Rouge et à l'ouest par la Libye.
- **Villes principales** : Alexandrie, Port-Saïd, Ismaïlia, Suez...
- **Population** : 101 millions d'habitants jusqu'au 17 octobre 2020.
- **Superficie** : La République Arabe d'Égypte s'étend

sur une superficie d'environ 1 002 000 kilomètres carrés et une superficie peuplée de 78 990 kilomètres carrés, soit 7,8 % de la superficie totale.

- **Densité** : 1422 habitants / km².
- **PIB** : 47.11 361,9 \$ US.
- **PIB/habitant** : 3043 \$US.
- **Croissance du PIB** : 5,6% en 2019.
- **Climat** : Le climat de l'Égypte est généralement doux. Étant dominée par le bassin méditerranéen dans le nord, l'Égypte se réjouit d'un climat qui change selon les quatre saisons, mais qui devient sec et humide au Sahara occidental. L'été en Égypte est généralement chaud et son hiver est froid et pluvieux.
- **Langues officielles** : L'Arabe est la langue officielle du pays, mais l'Anglais et le Français sont utilisés comme langues étrangères et dans le monde des affaires.
- **Monnaie** : La livre Égyptienne = 0,0638297 Dollar Américain.
- **Fête nationale** : 15 Mars 1922.

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE DE L'ÉGYPTÉ

L'économie de la République Arabe d'Égypte se distingue de stabilité et d'une croissance progressive, enregistrant une moyenne de 4 à 5 au cours du dernier quart de siècle. Elle a traversé diverses étapes de développement et de réformes dans lesquelles les secteurs public et privé ont joué différents rôles.

Égypte : Vision 2030

Il s'agit d'un programme national lancé en février 2016 qui reflète le plan stratégique à long terme du pays visant à atteindre les principes et les objectifs du développement durable dans tous les domaines de l'économie.

La Vision 2030 de l'Égypte est fondée sur les principes du «développement durable inclusif» et du «développement régional équilibré». Elle reflète les trois dimensions du développement durable, notamment, les dimensions économiques, sociales et environnementales.

L'Égypte a mis à jour son programme de développement durable début 2018, avec la participation de tous les partenaires au développement, afin de suivre le rythme des changements dans le contexte local, régional et mondial. La Vision 2030 de l'Égypte met l'accent sur l'amélioration de la qualité et le niveau de vie des citoyens égyptiens en mettant l'accent sur la consolidation des principes de justice, d'intégration sociale et de la participation de tous les citoyens à la vie politique et sociale. Cela va de pair avec notamment la réalisation d'une croissance économique et durable

élevée, le renforcement des capacités et l'amélioration de leurs connaissances les préparant ainsi à l'innovation et la recherche scientifique.

La Vision 2030 de l'Égypte demeure importante pour faire face aux impacts du changement climatique sur un écosystème intégré et durable qui renforce la résilience et la lutte contre les risques naturels.

La vision met également l'accent sur la gouvernance moyennant les réformes administratives, la mise en place de la transparence et du soutien aux systèmes de suivi administratif. Tous ces objectifs s'inscrivent dans le cadre d'assurer la paix et la sécurité en Égypte et de renforcer le leadership égyptien au niveau régional et international.

Les Secteurs Économiques

L'Agriculture : La République Arabe d'Égypte a associé son histoire et sa civilisation à l'agriculture, faisant ainsi de l'activité agricole le pilier de l'économie



du pays à travers les âges historiques successifs. Conformément à la loi instaurée par Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sisi pour faire bénéficier les agriculteurs d'un régime d'assurance, le Ministère de l'Agriculture a procédé à remettre les terres en bon état, à limiter le nombre d'agricul-

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

teurs et à faire bénéficier, dans un premier temps, 350 000 agriculteurs d'une assurance sur les terres et produits. Le ministère a mis en œuvre un système électronique dans le but de faciliter le traitement des données sur les propriétaires des terres agricoles et de s'assurer que les bénéficiaires ont bien eu accès au soutien de l'État eu égard aux engrais et outils de production. D'autant plus, un plan de développement a été mis en place pour modifier et développer la politique agricole au cours de la période 2014-2018. Celle-ci a été considérée comme l'un des mécanismes les plus importants visant à réaliser les objectifs de développement durable à court, moyen et long termes. Ce plan de développement visait aussi à développer les conditions de vie des agriculteurs Égyptiens et veillait à associer le secteur privé à la politique de développement et à l'attractivité des investissements privés dans le secteur agricole. Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sisi a lancé plusieurs projets géants, dont le projet d'1,5 million d'acres, le nouveau projet Farafra de 10.000 acres, le projet Toshki et celui de l'est d'Aweinat, et enfin le projet du canal Salam (développement du Nord-Sinaï).

- La Pêche : Des plans ambitieux ont été développés pour une bonne production de poisson et pour l'évolution du potentiel d'accroissement des stocks, ce qui a permis à l'Égypte d'atteindre un volume de production de poisson de 2 millions de tonnes en 2018. Le développement de lacs frais et salés, en particulier, le lac Nasser, des fermes aquacoles et d'écloseries ont permis de fournir du poisson de haute qualité et à des prix abordables.

La République Arabe d'Égypte, représentée par le Ministère des Ressources en Eau et de l'Irrigation, a déployé des efforts pour répondre aux be-

soins en eau grâce à l'élaboration de la Stratégie 2050 et du Plan national des ressources en eau 2017-2037, dans le but d'assurer la sécurité d'approvisionnement en eau pour tous. Il convient de noter que les ressources en eau en Égypte sont représentées par son approvisionnement fixe en eau du Nil estimée à 55,5 milliards de m³ par an, s'ajoutant aux précipitations, aux eaux souterraines profondes et au dessalement de l'eau de mer. Mais le Nil reste la principale source d'eau douce qui répond au besoin du pays à la hauteur de 97 %; au moment où le total des ressources en eau disponibles est estimé à 59,25 milliards de m³ par an.

Industrie : À l'époque moderne, l'Égypte a connu une renaissance industrielle grâce au développement des industries textile, du sucre, de l'extraction d'huile d'olive et du riz. Les industries militaire, navale et chimique ont également prospéré.



Le secteur industriel est le noyau du développement économique de l'Égypte, étant l'un des secteurs les plus importants qui ont réalisé des taux de croissance élevés; s'ajoutant au rôle qu'il joue pour soutenir le produit national lui permettant de contribuer ainsi au PIB avec environ 17,7%. La main-d'œuvre représente environ 30 % de la main-d'œuvre totale, estimée à 2,5 millions d'ouvriers dans environ 38.000 établissements industriels.

Le pays vise à promouvoir l'industrie en vue de faire de l'Égypte l'un des principaux pays industriels du Moyen-Orient et d'Afrique. Dans cette perspective, le gouvernement a procédé à l'élargissement de la

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

fabrication au niveau national et à l'adoption des industries à forte valeur ajoutée avec des composants technologiques élevés, créant ainsi un climat attrayant pour les investissements arabes et étrangers. Un tel développement s'est reflété sur les taux de croissance du secteur de l'industrie qui a grimpé à 8%, de la contribution du secteur au PIB qui a été estimé à 21%, et des exportations annuelles qui ont atteint 10 %.

L'Égypte jouit de nombreuses composantes industrielles, notamment, la main-d'œuvre abondante et moins chère, la disponibilité du capital, les incitations et facilités accordées aux investisseurs et le climat d'investissement sûr.

L'Égypte dispose aussi d'un réseau de transport diversifié qui facilite le transfert de biens vers les marchés locaux et internationaux. Le pays dispose également de matières premières qu'il utilise dans l'industrie alimentaire, dans la confection textile et dans la fabrication de cuir (compte tenu de sa richesse animale); en plus de l'extraction de minéraux (comme le cuivre, le zinc, le plomb, le chrome, le fer, le nickel, le tungstène, le phosphate, le basalte, l'aluminium, le charbon, le soufre, le sel de table, le manganèse, la kaolinite, l'étain, le graphite, le quartz, le lycium et la potasse) qui sont utilisés dans différentes industries.

La carte des investissements industriels des différents gouvernorats de l'Égypte comprend toutes les opportunités d'investissement disponibles lancées sur une base concurrentielle dans les différents secteurs de l'industrie. Une telle carte représente l'une des plus importantes stratégies de développement industriel élaborée par le gouvernement qui encourage les chaînes d'approvisionnement



locales à investir dans les industries alimentaires et complémentaires afin de contribuer au comblement de lacunes du marché et à la rationalisation des importations. L'augmentation de la valeur ajoutée des produits locaux est une plate-forme interactive qui fournit une base de données intégrée aux investisseurs nationaux et étrangers sur l'industrie égyptienne et qui aide les décideurs à prendre des mesures soutenues tout en ayant une vision claire sur le potentiel et la compétitivité existants.

Minéraux: Égypte dispose d'une énorme richesse minérale composée de grandes réserves situées à proximité des routes principales et secondaires, des points d'exportation et de divers ports. Il s'agit du pétrole et du gaz naturel, s'ajoutant aux différents matériaux solides, organiques, précieux et semi-précieux; pour l'isolation thermique, pour l'énergie et pour utilisation dans les industries chimiques, en plus d'engrais comme le phosphate, la céramique et les métaux non-ferreux.



Énergie : Le pays s'appuie sur plusieurs sources d'énergie, notamment l'électricité, le pétrole et le gaz naturel. Les récentes expansions de la production d'électricité en Égypte dépendent de plu-

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE

siieurs sources, y compris les centrales thermiques qui utilisent le pétrole et le gaz naturel, les centrales d'eau pour la production d'électricité, telles que le réservoir d'Assouan, le haut barrage, les arcades d'Esna, les barrages de Nag Hammadi et d'Assiut, et la nouvelle énergie renouvelable de l'énergie solaire, éolienne, de biomasse et de production d'énergie. Le secteur d'électricité a réussi à relier le réseau électrique unifié en Égypte aux réseaux des pays arabes et africains et aux pays européens. L'un des plus importants projets égyptiens d'interconnexion électrique est le projet d'interconnexion aux sept pays suivants : Égypte, Jordanie, Irak, Liban, Libye, Syrie et Turquie. La possibilité de relier l'Égypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc par des kilo-volts passant de 220 à 400/500 a été étudiée dans le cadre de la coopération technique entre l'Égypte et les pays du Maghreb en vue d'augmenter la capacité énergétique transférée entre ces pays. L'Égypte a également élaboré une stratégie de développement du secteur d'électricité 2017-2027 qui met l'accent sur l'augmentation de 5 % à 7 % de l'électricité produite afin de répondre aux besoins croissants dans différents secteurs. Quatre réacteurs ont été prévus dans la région d'Al-Najila, se situant à 80 km à l'ouest de Dabaa. Ces derniers procéderont à élargir le domaine de la recherche et des études sur les énergies renouvelables, en coopération avec les pays de l'UE, et à augmenter l'efficacité énergétique afin de stimuler le secteur privé à investir davantage dans des projets de production d'énergie nouvelle et renouvelable, se basant sur le système BOOT et sur d'autres nouveaux systèmes de gestion et d'exploitation.

- Transports : Les services de transport en République Arabe d'Égypte sont étroitement liés au

développement global de l'État dans son sens large, car il est l'un des piliers importants de l'infrastructure du pays, à travers lequel les exigences du développement économique, urbain et social découlent des zones de production vers les zones de consommations.

. Transport aérien : Le secteur de l'aviation civile en Égypte est un secteur distingué et un modèle à suivre pour activer les axes du développement durable. En améliorant les performances et la qualité des services de transport aérien, le pays veille sur la sécurité aérienne des aéronefs et des passagers, et ce conformément aux législations et accords internationaux.

L'avancement du secteur de l'aviation civile au niveau mondial a été ciblé par des déterminants de la concurrence en termes de qualité, de prix, de flexibilité et de temps, conformément aux variables environnementales internes et externes, afin d'atteindre la satisfaction des clients et les objectifs du secteur, conformément au développement durable de l'État. La capacité aéroportuaire a été développée et a évolué en fonction de l'augmentation constante du trafic passagers et aéronefs.



La République Arabe d'Égypte abrite plusieurs aéroports, notamment, l'aéroport international du Caire, l'aéroport de Hurgada, l'aéroport de Charm el-Cheikh, l'aéroport d'Assouan, l'aéroport

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

de Louxor et l'aéroport Burj Al Arab.

. Chemins de fer : La République Arabe d'Égypte dispose de 28 lignes de chemin de fer d'une longueur d'environ 9.435 kilomètres à travers 796 gares de voyageurs et 1.800 trains de transport de marchandises circulant sur 135.000 kilomètres. "Egypt Railways" joue un rôle actif dans le service de transport de passagers et de marchandises. Tous les grands ports ont été raccordés au réseau ferroviaire égyptien. Des réseaux de chemins de fer nécessaires ont été construits pour desservir leurs propres ports intérieurs.

L'autorité nationale des chemins de fer égyptienne est l'une des plus grandes institutions économiques du pays.

. Métros : L'Égypte est le premier pays d'Afrique et du Moyen-Orient à mettre en place des métros sur la feuille de route égyptienne, l'un des projets les plus importants qui ont contribué à relier trois gouvernorats: Le Caire, Gizeh et Qalyubia. Le métro transporte environ 3 millions de passagers s'étendant sur des lignes de 64,6 kilomètres sur deux lignes principales : le Helwan Al-Marj, long de 43 kilomètres, et al-Khaimah, long de 21,6 km.

. Routes et ponts : Les projets routiers nationaux en Égypte sont parmi les projets pionniers qui ont mené au développement économique et social, parmi lesquels : la route Shatt/Ayoun Musa, la route Wadi Al-Natroun/ Al-Alamein, et la route de Haute Égypte/Mer Rouge.

. Transport fluvial : Le secteur du transport fluvial se compose du réseau de lignes maritimes, des

ports fluviaux et de la flotte de transport fluvial. L'État a procédé au développement du système de transport en l'adaptant à la navigation et au transport de marchandises et de passagers, faisant passer le volume annuel du commerce fluvial de 3% à 10% du total du mouvement commercial estimé à environ 600 millions de tonnes.

- Communication et information : L'État a développé un service de communication sur le plan national en mettant en place une stratégie contribuant à l'amélioration du réseau de communication. Le développement du secteur égyptien des télécommunications est le résultat d'une coopération étroite et d'un partenariat solide entre de nombreuses parties prenantes, à savoir les secteurs public et privé, les organisations à but non lucratif, la société civile et d'autres organismes multilatéraux, ce qui a abouti à la mise en place de nouveaux modèles de leadership et de coopération dans un ce secteur. La participation du secteur privé aux télécommunications est sans aucun doute d'une importance stratégique répandant au mieux aux besoins du marché et attirant des investissements divers. Le Ministère des communications et des technologies de l'information a mené une vaste campagne nationale pour aboutir à l'alphabétisation technologique dans toutes les villes et aux villages. Il a également créé des industries de haute technologie orientées vers l'export afin de trouver de nouvelles sources de revenus nationaux. En soutenant les investissements internationaux et nationaux dans le secteur des TIC, l'État vise à accroître la part de l'Égypte dans les exportations technologiques mondiales. La création du gouvernement électronique vise à servir au mieux les citoyens, les entreprises et les investisseurs, ce qui encourage les

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE A DÉVELOPPÉ UNE STRATÉGIE VISANT LA PROMOTION DU TOURISME. CETTE STRATÉGIE ENGLOBANT LES NOUVELLES METHODES ET TECHNIQUES DE PROMOTION EN LIGNE VISE LA DIFFUSION SUR INTERNET ET SUR

LES CHAINES DE PROMOTION SOCIALES DE DOCUMENTAIRES CRÉÉS SUR LA RÉPUBLIQUE ARAB D'ÉGYPTE PAR LE MINISTÈRE DU TOURISME POUR PROMOUVOIR LE PAYS AINSI QUE SA CIVILISATION INCITANT LES TOURISTES À VISITER CE PAYS MERVEILLEUX.

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

investissements et facilite efficacement l'échange d'information.

De nouvelles 'communautés de l'industrie des TIC', ont été mise en place, à savoir, le projet de la 'Vallée de Technologie', le 'Village intelligent' et le 'Centre de documentation pour le patrimoine naturel et culturel'.

- La Poste : Le gouvernement a développé et modernisé tous les bureaux de la poste égyptienne en fournissant de nouveaux services aux citoyens, à savoir, l'extraction des papiers officiels, le renouvellement des permis de conduite, le paiement des impôts, le retrait des pensions et la livraison de colis.

- Le Tourisme : L'Égypte jouit de son climat doux tout au long de l'année, ainsi que de ses trésors archéologiques qui reflètent la profondeur et l'excellence de sa civilisation à travers les âges, ce qui a poussé le pays à attirer plus d'investissement et de rendre le pays une destination privilégiée pour les touristes de partout dans le monde.

Le tourisme en Égypte représente près de 40 % des exportations totales des services qui engendre 19,3% de recettes en devises. Il contribue d'environ 7% au PIB qui a connu à son tour une hausse atteignant 11,3%. Les contributions indirectes liés aux services de voyage s'y ajoutent en plus du revenu du secteur de la restauration et de l'hôtellerie qui représente 3,5%. Le tourisme est également l'un des secteurs qui crée le plus d'emplois, soit environ 12,6% du pourcentage total.

- Climat d'investissement : Le gouvernement égyptien continue dans son processus de réfor-

mes économiques, particulièrement, en ce qui concerne le climat d'investissement qui tend à s'améliorer considérablement, bien que l'État soit confronté à de nombreux défis en raison de la pandémie du coronavirus Covid-19.

L'Égypte est l'un des marchés émergents du tourisme dont la croissance est la plus rapide parmi les secteurs, ce qui a suscité la confiance des investisseurs et la réactivation du marché inter-bancaire et de change égyptien, attirant ainsi des investissements étrangers importants.

Le Gouvernement égyptien a également mis en œuvre des réformes réglementaires qui visent à améliorer le climat d'investissement et des affaires en Égypte, dont une nouvelle loi sur l'investissement en 2017 qui offre davantage d'incitations aux investisseurs; une nouvelle loi sur le droit des entreprises en 2018; et une nouvelle législation douanière en 2020 qui entend rationaliser les procédures de l'importation et de l'exportation, y compris les procédures du guichet unique, les paiements électroniques et les dédouanements accélérés.



Le gouvernement espère attirer des investissements dans plusieurs «méga-projets» y compris la construction d'une nouvelle capitale administrative nationale.

L'Égypte entend capitaliser sur sa localisation reliant le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe pour devenir un accès régional en matière de commerce et d'investissement et un centre énergétique, tout

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

en oeuvrant pour attirer le plus d'investissements dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC).

Incitations à l'investissement

La nouvelle loi sur l'investissement garantit aux investisseurs étrangers ce qui suit :

- En vertu de la loi, les investisseurs étrangers bénéficieront du même traitement que les ressortissants égyptiens.
- Les investissements ne seront pas régis par des procédures arbitraires ou des décisions discriminatoires.
- Les projets d'investissement ne seront pas nationalisés.
- Aucune autorité administrative ne peut révoquer ou suspendre les licences de projets d'investissement sans avertissement approprié.
- Les investisseurs étrangers jouiront d'une période de résidence en Égypte pendant la durée de montage d'un projet.
- Les investisseurs ont le droit de transférer leurs bénéfices à l'étranger.
- Les projets d'investissements peuvent inclure jusqu'à 10% d'employés étrangers.
- Les employés étrangers dans les sociétés d'investissement ont le droit de transférer leur rémunération à l'étranger.

Nouvelles garanties

- Incitations générales : Les entreprises bénéficieront d'une exonération globale de 2 % de la taxe douanière sur la valeur des équipements et des machines importés. Les entreprises seront également exemptées de la taxe sur les timbres; des frais d'inscription sur les statuts de constitution de sociétés; les frais hypothèques, les frais sur les contrats de prêt et notariés fonciers liés aux investissements.



- Incitations spéciales : La nouvelle loi prévoit des déductions sur les bénéfices nets imposables selon une carte d'investissement qui identifiera les secteurs A et B. Les investisseurs bénéficieront d'une réduction de 50 % sur les coûts d'investissement dans le secteur A et d'une réduction de 30 % sur ceux relatifs aux activités de priorité spécifiées du secteur B.

- Incitations supplémentaires : Le conseil des ministres égyptien peut décréter des incitations supplémentaires, qui seront accordées par le Chef de l'Autorité Générale pour l'Investissement et les Zones Franches (GAFI). Il peut s'agir de services publics subventionnés, de l'attribution gratuite de terrains pour des activités stratégiques et autres.

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

L'Égypte a signé plus de 100 traités bilatéraux d'investissement. Le pays est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Accord de libre-échange continental africain (AFCFTA) et de la Grande Zone arabe de libre-échange (GAFTA). Dans de nombreuses industries, les investisseurs étrangers jouissent du même traitement juridique que les nationaux, quoi que certaines exigences particulières existent pour les investissements étrangers dans certains secteurs, tels que le pétrole, le gaz, et l'immobilier. Dans de tels cas l'établissement de partenariat est indispensable.

Zones franches en Egypte

L'établissement de zones franches est l'un des règlements approuvés par la nouvelle loi sur l'investissement. L'État leur a accordé plusieurs avantages, ce qui a eu un bon impact sur l'économie nationale, grâce à leur contribution à l'augmentation des taux d'exportation. Il y a environ 9 zones franches générales en Égypte, dont les plus importantes sont situées dans les gouvernorats d'Alexandrie, du Caire, de Port-Saïd, de Suez, d'Ismaïlia, de Damietta, de Shabin al-Kum et de la ville du 6 octobre.

Les zones franches ont obtenu les avantages suivants : la liberté de choisir la zone d'investissement; la liberté de transférer les bénéfices de l'argent investi; la possibilité d'acquérir des produits et services gratuitement; la liberté d'importer et d'exporter sans frais d'enregistrement; l'absence de restrictions sur la nationalité; absence de limites sur la taille du capital; les projets d'importation et d'exportation ne sont pas soumis aux règles d'importation et de douane appliquées dans le pays;

les investisseurs étrangers se voient accorder des facilités de résidence dans le pays; les travailleurs étrangers obtiennent également, et à leur demande, un permis de séjour; les immobilisations et les exigences de production du projet sont exemptées des taxes et des droits de douane; les importations et les exportations à l'étranger sont également exemptées des taxes et des droits de douane; en plus de l'exemption complète des droits de douane sur les produits vendus sur le marché local.

Impact de la pandémie de covid-19 sur le climat des affaires

Quoi que les perturbations engendrées par la pandémie du Covid-19 déclenchée en mars 2020 aient ralenti la croissance économique du pays, il est envisageable que l'économie égyptienne enregistrera une croissance positive d'environ 3,5 % en 2020.

Il sied de noter que suite à cette pandémie, le gouvernement a mis en place un programme d'intervention d'urgence de 100 milliards de livres (1,7 % du PIB) pour donner support au secteur de la santé, renforcer la sécurité sociale et fournir une aide financière aux particuliers et entreprises.

Les principales mesures comprenaient des subventions en espèces pour les travailleurs irréguliers; l'expansion des programmes de transfert d'argent et le report des paiements d'impôts et de remboursement des prêts.

L'État a également soutenu l'activité du secteur privé afin de créer de meilleures offres d'emplois et d'améliorer des moyens de subsistance. □

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

LE COMMERCE INTRA-OCI DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

Adhésion à l'OCI :

La République Arabe d'Égypte est devenue État Membre de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) en 1969.

Traités bilatéraux d'investissement au sein de l'OCI

L'Égypte a conclu des traités bilatéraux d'investissement avec les États Membres de l'OCI suivants : Albanie, Algérie, Bahreïn, Indonésie, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Malaisie, Maroc, Pakistan, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie, Émirats Arabes Unis et Yémen.

L'Accord SPC/OCI et ses protocoles (PRETAS et Règles d'origine) :

L'Égypte a signé et ratifié l'Accord SPC/OCI et a signé le PRETAS.

Accords régionaux :

L'Égypte a conclu des accords régionaux avec l'OCI, la Ligue des États Arabes, l'Accord d'Agadir et le COMESA.

Zones de Libre-Échange :

- Accord de Libre-Échange Panarabe
- La Grande Zone Arabe de Libre-Échange
- Accord de Libre-Échange d'Agadir
- La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)
- Accord d'Association de l'UE,
- Accord de Libre-Échange de l'AELE,
- Accord de Libre-Échange avec la Turquie,

	2016	2019
Exportations Mondiales (Milliard de Dollars)	22,51	30,63
Importations Mondiales (Milliard de Dollars)	58,05	78,66
Volume du Marché (Milliard de Dollars)	80,51	109,29
Exportations Intra-OCI (Milliard de Dollars)	12,00	13,11
Part des Exportations Intra-OCI	53.31%	42.79%

DOSSIER SPÉCIAL :



LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

	2016	2019
Les 15 premiers Clients de l'OCI	EAU, Turquie, Arabie Saoudite, Jordanie, Libye, Tunisie, Maroc, Algérie, Soudan, Liban, Irak, Yémen, Syrie, Koweït et Pakistan.	
Les principaux produits exportés Intra-OCI	L'or, les huiles de pétrole; gaz et autres hydrocarbures gazeux; moniteurs et projecteurs; engrais azotés minéraux ou chimiques; polymères de propylène ou d'autres oléfines; produits laminés; produits en fer ou en acier; fromage; farine de blé ou de meslin; agrumes frais ou séchés; huiles végétales; chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao; oignons, échalotes, ail, poireaux et autres légumes alliacés frais ou réfrigérés; tissus; tissus en coton; fil de filament synthétique; drapeaux en céramique et tuiles murales; ciment; fil en cuivre; câble; meubles; médicaments composés de produits mixtes ou non mélangés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques; serviettes hygiéniques, serviettes de table et languettes pour bébés; agents organiques actifs (à l'exclusion du savon).	
	2016	2019
Importations Intra-OCI (Milliard de Dollars)	11,67	17,18
Part des Importations Intra-OCI	20,10%	21,84%
Les 15 premiers fournisseurs de l'OCI	Arabie Saoudite, Turquie, Koweït, EAU, Indonésie, Malaisie, Algérie, Bahreïn, Oman, Soudan, Jordanie, Libye, Maroc, Irak, Liban.	
Les principaux produits importés Intra-OCI	L'or; huiles de pétrole; gaz autres hydrocarbures gazeux; polymères d'éthylène; polymères de propylène ou d'autres oléfines; voitures et autres véhicules automobiles; pneus en caoutchouc; fer; produits de fer laminés; articles de fer ou d'acier; carbonates; réfrigérateurs, congélateurs et autres équipements frigorifiques ou de congélation; crustacés en coquille ou sans, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés; l'huile de palme et ses dérivées; hydrocarbures cycliques; cartons, boîtes, sacs et autres contenants d'emballage en papier; médicaments composés de produits mixtes ou non mélangés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques; graines oléagineuses et fruits oléagineux; huiles végétales; fibres de cellulose enduites ou imprégnées; papier, carton; fil de coton autre que le fil à coudre; coton ni cardé ni peigné; tissus en coton.	
Volume du Commerce Intra-OCI (Milliard de Dollars)	23,67	30,29
Part du Commerce Intra-OCI	36,70%	32,32%

DOSSIER SPÉCIAL :

LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ



QUE RETENIR SUR

L'Autorité Générale pour l'Investissement et les Zones Franches (GAFI)

L'Autorité Générale pour l'Investissement et les Zones Franches (GAFI) est affiliée au Ministère de l'Investissement de la République Arabe d'Égypte et au principal organisme gouvernemental qui réglemente et facilite l'investissement dans le pays.

Les fonctions de l'institution pourraient se résumer en ce qui suit : ^(a)faciliter la voie aux investisseurs nationaux et internationaux qui s'intéressent aux opportunités offertes par l'état égyptien; ^(b)promouvoir l'investissement; ^(c)faciliter le jumelage des affaires; ^(d)assurer le suivi des investisseurs; ^(e)régler les différends; ^(f) et faire des études de marché.

L'Autorité s'engage continuellement à améliorer et réformer le climat d'investissement en Égypte en communiquant les demandes des investisseurs aux organismes gouvernementaux; en adoptant de nouveaux régimes d'investissement; et en

soutenant l'esprit d'entreprise comme moteur de croissance économique.

Vision

La vision de GAFI consiste à positionner l'Égypte comme le lieu idéal pour les affaires et l'innovation.

Mission

GAFI s'est dotée de la mission de soutenir la croissance économique de l'Égypte par la promotion des investissements, la facilitation des services aux entreprises et la défense des politiques favorables aux investisseurs.

Mandat

GAFI est chargée de promouvoir les secteurs économiques prometteurs en vue d'attirer les investissements étrangers.

L'institution est également appelée à faciliter et à fournir des services aux investisseurs par le biais de son «guichet unique»,



L'Autorité Générale pour l'Investissement et les Zones Franches (GAFI)

et à soutenir et accélérer le développement de pôles stratégiques et de zones d'investissement compétitifs.

GAFI s'efforce également à stimuler l'esprit d'entreprise et les investissements des PME pour améliorer le climat d'investissement global. □

L'Autorité Générale pour l'Investissement et les Zones Franches (GAFI)

Tel : (+202) 240 55 452 |

Fax : (+202) 240 55 472

www.gafi.gov.eg |

investorservices@gafinet.org

THÈMES D'ACTUALITÉ

La crise sanitaire provoquée par la pandémie du Covid-19 impacte de nombreux secteurs d'activité, mais d'autres tirent leur épingle

La pandémie de Covid-19 a porté atteinte à plusieurs secteurs d'activité, notamment, le tourisme, la restauration, l'hôtellerie ou encore le spectacle. À contrario, l'e-commerce voit son activité décoller. Quels sont donc les secteurs qui ont émergés grâce à la crise partout dans le monde, y compris dans les États Membres de l'OCI ?

Le choc économique provoqué par la pandémie de coronavirus covid-19 a engendré une crise inégalée : la chute du PIB dans presque tous les pays; la hausse du taux de chômage; sans parler des personnes entreprenant des activités informelles.

Si le dispositif de chômage partiel a permis de sauver de nombreux postes, plusieurs secteurs d'activité sont tout de même été touchés de plein fouet par la crise sanitaire, notamment l'événementiel, le tourisme, la culture. En revanche, certains secteurs ont réussi à tirer leur épingle du jeu malgré le contexte très difficile. On pense en premier lieu à l'e-commerce, sans négliger de mentionner les autres secteurs qui ont été positivement impactés.

L'E-santé, service à la personne : des besoins accrus

Le secteur de la e-santé a com-



mencé à se développer depuis plusieurs années se reposant sur toutes les technologies de communication et d'information du domaine de la santé, tant dans la prise en charge des patients que dans le domaine de la recherche. Pendant le confinement sanitaire, le nombre de consultations médicales à distance a explosé, encourageant ainsi les professionnels de la santé à développer plusieurs outils de téléconsultation à distance.

Le service à la personne, no-

tamment aux personnes âgées, a également «bénéficié» de la crise, dans le sens où ces personnes, particulièrement impactées par le confinement sanitaire, ont pu sortir de leur isolement grâce au développement d'outils technologiques leur permettant d'être reliées à leurs familles.

Le secteur de nettoyage a également connu un grand rebond. Les entreprises de nettoyage ont été très sollicitées pour désinfecter les lieux publics comme les hôpitaux, les écoles ou les bu-

reaux afin de limiter les risques de contamination.

Le E-commerce et la Tech

Le e-commerce a connu un engouement sans précédent pendant les semaines de confinement à l'exception des ventes de voyages, par exemple, qui se sont effondrées. Ce sont donc principalement les achats en ligne de produits de première nécessité qui ont profité de cet essor qui perdure. Même si les grandes surfaces sont restées ouvertes, la crainte de la contamination et les divers aspects d'ordre pratique ont conduit de nombreux citoyens dans le monde vers l'achat des courses en ligne en utilisant la technique du retrait en drive et la livraison à domicile sans avoir à se déplacer. Ce qui a positivement impacté les plateformes de l'e-commerce.

Quant au secteur de la Tech, il a assurément de beaux jours devant lui, notamment grâce au développement du télétravail et de nouveaux outils de communication. Suite à la fermeture des écoles et des universités, les ministères en charge de l'enseignement ont lancé l'enseignement à distance pour garantir la formation et la continuité pédagogique aux élèves et étudiants qui communiquent avec leurs enseignants à distance.

Le télétravail en lui-même pourrait bien devenir un secteur porteur, sur le moyen ou long terme, dans de nombreux domaines; qu'il s'agisse des outils technologiques, de la gestion d'équipe ou de développement d'installa-



tion de matériel pour améliorer le confort des télétravailleurs.

Les Transactions financières :

À leurs tours, les organismes financiers se sont tous mobilisés afin de protéger leurs clients et les aider à effectuer leurs opérations bancaires courantes à distance.

Divertissement et loisirs :

Les jeux vidéo en ligne et les plateformes de streaming ont connu un grand succès depuis le début de la pandémie. Par exemple : plusieurs plateformes mondiales de streaming (Netflix, prime video, ...) ont séduit des millions de nouveaux abonnés payants depuis le début de la pandémie, de même que l'utilisation des réseaux sociaux a connu une hausse remarquable.

Le télémarketing :

Les points de vente sont convaincus que le télémarketing est devenu un outil commercial incontournable oeuvrant pour pallier à la baisse de fréquentations physiques des points de vente, qui, en basculant sur des canaux digitaux, ont pu atteindre directement leurs clients.

Les visites virtuelles :

Cette crise a particulièrement mis en lumière la transformation numérique du secteur de l'organisation des foires et salons qui s'est fortement accrue ces derniers mois. Les professionnels du secteur ont trouvé des moyens créatifs pour continuer à mettre en relation l'offre et la demande

tels que les visites virtuelles qui permettent aux acheteurs de poursuivre leur recherche depuis leur domicile.

En résumé, travailler, se soigner, apprendre, payer ses factures, faire ses courses ou encore se divertir en ligne ont commencé à faire partie du quotidien. Savoir utiliser l'Internet, intégrer l'impact socio-économique des nouveaux métiers du digital et développer les solutions numériques sont devenus vitaux aujourd'hui.

Quant aux États Membres de l'OCI, on constate que la plupart d'entre eux ont été amenés à développer ce genre de services et a adopté les nouvelles technologies de communication, que ce soit sur le plan de contact avec les membres des familles pendant la période du confinement ou du téléworking ou télémarketing.

Tout de même, certains États Membres sont appelés à déployer des efforts pour procéder à la création d'interfaces de télé-médecine visant à réduire les déplacements des personnes malades pour des consultations médicales dans les établissements hospitaliers privés ou publics pendant la période de la pandémie. Les entreprises dans quelques États Membres devraient aussi migrer vers le digital et adapter leurs stratégies de communication aux normes techniques le plutôt possible non seulement pendant la période de la crise sanitaire mais après la crise aussi.

Dans cette perspective, les entreprises devraient réadapter le contenu de leur sites web à l'image de marque de leurs companies afin de fidéliser leurs clientèles, assurer leurs existences dans le temps et préserver des emplois. Pour atteindre ces objectifs, les opérateurs économiques devraient à travers leurs sites web créer un rapport de confiance et de proximité avec les consommateurs, améliorer leur présence sur le web et faire un travail d'audit autour de leurs supports de communication en ligne : site internet, référencement naturel, publicité en ligne et autres actions digitales à prioriser...

Quant aux entreprises qui ne n'ont pas encore de présence en ligne, elles doivent se mobiliser pour rattraper leur retard et se positionner sur le digital.

Par ailleurs, et compte tenu de la crise sanitaire liée à la pandémie, les États Membres de l'OCI devraient coopérer davantage entre eux et aider les pays les moins avancés à développer le secteur de la santé dans leurs pays, en les aidant, d'une part, à mettre en place l'infrastructure nécessaire, et d'autre part, en les accompagnant à bénéficier de la transformation numérique en utilisant les nouvelles technologies, afin d'aider les praticiens du secteur dans ces pays à fournir efficacement des soins de qualité aux patients (télé-médecine, traitement électronique des dossiers, les imageries numériques, les services de pres-

cription électroniques, acquisition de matériels et produits pharmaceutiques).

Sur le plan économique, presque tous les États Membres de l'OCI ont été touchés par la pandémie de Covid-19. Il ne fait aucun doute que les perturbations de l'économie mondiale à travers les chaînes de valeur mondiales, l'effondrement brusque des prix des produits de base et des recettes financières, et l'application des restrictions de voyage et de mesures de distanciation sociale se sont répercutés négativement sur la production et sur l'emploi dans les États Membres de l'OCI, dont certains secteurs économiques majeurs sont déjà au ralenti. Les secteurs du tourisme, du transport aérien et de pétrole ont également été touchés



LES POINTS DE VENTE SONT CONVAINCUS QUE LE TÉLÉMARKETING EST DEVENU UN OUTIL COMMERCIAL INCONTOURNABLE OEUVRANT POUR PALLIER À LA BAISSÉ DE FRÉQUENTATIONS PHYSIQUES DES POINTS DE VENTE, QUI, EN BASCULANT SUR DES CANAUX DIGITAUX, ONT PU ATTEINDRE DIRECTEMENT LEURS CLIENTS.

de plein fouet, entraînant une baisse de l'offre comme de la demande des biens et services.

En vue de réduire l'impact de cette crise socio-économique, les gouvernements dans certains États Membres de l'OCI ont pris des mesures financières

pour soutenir les familles et les entreprises pendant la durée de la crise.

D'autant plus, le Secrétariat Général de l'OCI, profondément conscient de cette situation, ne ménage aucun effort pour aider les États Membres à atténuer les effets de la pandémie, en particulier, en appliquant d'une manière effective les recommandations du communiqué final de la réunion virtuelle extraordinaire du Comité Exécutif de l'OCI, tenue le 22 avril 2020. □

ACCORDS COMMERCIAUX RÉGIONAUX

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)

des opportunités de commerce et de partenariat à saisir

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) sera opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2021. L'opérationnalisation de cette zone marquera une étape importante dans le renforcement de l'intégration économique africaine.

Les avantages liés à l'entrée en vigueur de cet accord seront multiples, car il permet :

- La libéralisation du commerce entre les pays africains à travers la suppression progressive des droits de douane sur 90% des produits, s'étalant sur une période de 5 ans.
- La suppression des barrières non tarifaires, surtout avec la mise en place d'un mécanisme en ligne de notification des problèmes liés à l'import et l'export, ouvert aux opérateurs économiques.
- L'industrialisation accélérée du continent à travers la création de chaînes de valeurs communes ;
- Le développement des infrastructures et circuits logistiques, ce qui constitue de réelles opportunités d'investissement.

Le processus des négociations commerciales sur le commerce des services (TIC, transport,

services financiers, services professionnels et tourisme), qui se poursuivra en 2021, donnera un coup d'accélérateur au processus de libéralisation du commerce sur le continent. D'autres secteurs tels que la santé ou l'enseignement seront introduits dans une 2^{ème} étape.

L'ouverture des marchés pour les services et la levée des barrières tarifaires et non tarifaires relancera le commerce intra-Africain qui est aujourd'hui le plus faible au monde avec un taux de l'ordre de 16%.

A noter que la ZLECAf servira également à encourager la consommation des produits africains. Cette nouvelle dynamique est de nature à favoriser l'attrait aux capitaux étrangers et à relancer la consommation interne sur le continent, sachant que l'Afrique représente à elle seule un marché de 1,2 milliard de consommateurs qui atteindra 2,5 milliards de personnes à l'horizon 2050, soit 26 % de la population mondiale active. Selon les estimations de la Commission Economique pour l'Afrique, la ZLECAf pourrait accroître le commerce intra-africain de 52,3 % voire le



LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf) SERA OPÉRATIONNELLE À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2021. L'OPÉRATIONNALISATION DE CETTE ZONE MARQUERA UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LE RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAINE.

doubler si les obstacles non tarifaires sont réduits.

Pour l'Organisation de la Coopération Islamique, cette zone concerne 50% du nombre des pays membres de l'OIC, soit 26 pays africains. La ZLECAf constituera une opportunité de taille pour booster l'intégration économique au sein de l'espace islamique. ▢

AGENDA 2021

DATE	ACTIVITÉ
9-10 février 2021	Forum d'Investissement virtuel Soudan-OCI
21 février 2021	Réunion du CIDC-COMCEC : concertation pour la préparation de la mise en oeuvre du SPC/OCI
21 février 2021	Atelier sur l'opérationnalisation de la catégorie C de l'AFE des États Membres de l'OCI
21 février 2021	Réunion des OPC des États Membres francophones
23-25 février 2021	Exposition virtuelle Arabo-Africaine, Forum et réunions B2B sur les produits agroalimentaires
2-4 mars 2021	Atelier de formation virtuel sur les stratégies de marketing des destinations touristiques
9-10 mars 2021	Forum d'Investissement de Guyana
16-18 mars 2021	Forum sur l'analyse des données du commerce des services des États Membres de l'OCI
21 mars 2021	Participation au Comité de Négociations Commerciales du SPC/OCI
21 mars 2021	Réunion des OPC des États Membres Arabophones
24-25 mars 2021	Forum d'Investissement de Guyana-Suriname
25 mars 2021	Forum d'Investissement de l'Asie Centrale
5-6 avril 2021	Atelier sur l'accès au marché international des TPMEs des États Membres de l'OCI
12-13 avril 2021	Atelier sur la diplomatie commerciale et l'intelligence économique
15 avril 2021	Forum d'Investissement de l'OCI au profit des dirigeantes des coopératives en Afrique de l'Ouest
21 avril 2021	Réunion des OPC des États Membres anglophones

NB: Compte tenu de la pandémie du Covid-19, certaines de nos activités risquent d'être reportées tandis que d'autres pourront prendre la forme de rencontres virtuelles. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat via l'email suivant : icdt@icdt-oic.org

Sites web de l'OCI et de ses Institutions

INSTITUTIONS	SITES WEB
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L' ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI)	www.oic-oci.org
ORGANES SUBSIDIAIRES	
Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques	www.sesrtic.org
Centre de Recherches sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamique	www.ircica.org
Université Islamique de Technologie	www.iutoic-dhaka.edu
Centre Islamique pour le Développement du Commerce	www.icdt-oic.org
L'Académie Internationale du Fiqh Islamique	www.fiqhacademy.org
Fonds de la Soladarité Islamique et son Waqf	www.isf-fsi.org / www.isf-fsi.com
L'Union Immobilière dans les Etats Islamiques	www.reuos.org
INSTITUTIONS SPECIALISÉES	
Groupe de la Banque Islamique de Développement	www.isdb.org
L'Organisation du Monde Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture	www.isesco.org.ma
Union Islamique de Radiodiffusion	www.isboo.org
L'Agence Islamique Internationale de Presse	www.islamicnews.org.sa
Le Comité Islamique du Croissant International	www.icic.oic.org
Organisation de la Science, de la Technologie et de l'Innovation	www.stio.comstech.org
Organisation Islamique de la Sécurité Alimentaire	www.oicfso.org
INSTITUTIONS AFFILIÉES	
Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture	www.icciaonline.com
L'Organisation des Capitales et des Villes Islamiques	www.oicc.org
Fédération Sportive pour la Solidarité Islamique	www.awalnet.net.sa
L'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs	www.oisaonline.com
La Fédération Mondiale des Ecoles Arabo-Islamiques Internationales	www.wfais.org
Le Forum de la Jeunesse de la Conférence Islamique pour le Dialogue et la Coopération	www.icyf.com
L'Union Internationale des Scouts Musulmans	www.iuims.net
Fédération des Consultants des Pays Islamiques	www.fcic-org.com
L'Académie des Sciences du Monde Islamique	www.ias-worldwide.org
Équipe d'Intervention d'Urgence Informatique de l'OCI	www.oic-cet.org
L'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques	www.smiic.org
L'Université Islamique Internationale de Malaisie	www.iium.edu.my
L'Association des Administrations Fiscales des Pays Islamiques	-
Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats Membres de l'OCI	www.rtuk.org.tr
COMITÉS PERMANENTS	
Comité d'Alquds	www.bmaq.org/eng/page/al-quds-committee
Agence de Bayt Mal Alquds	www.bmaq.org
Comité Permanent de l'Information et des Affaires Culturelles	-
Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale	www.comcec.org
Comité Permanent de Coopération Scientifique et Technologique	www.comstech.org
UNIVERSITÉS ISLAMIQUES SPONSORISÉES PAR L'OCI	
Université Islamique de Technologie	www.iuiu.ac.ug
L'Université Islamique de l'Uganda	www.universite-say.ne
L'Université Islamique du Niger	www.universite_say.ne
L'Université Islamique Internationale de Malaisie	www.iium.edu.my

TIJARIS

Tijaris, le magazine trimestriel sur le commerce inter-islamique et international, est distribué auprès de 57 Etats Membres de l'OCI.

Nous l'utilisons en tant qu'outil de promotion commerciale et de flux d'investissements entre les Etats Membres de l'OCI.

Nous voulons faire de "Tijaris" un espace de dialogue pour les opérateurs économiques et une opportunité renouvelée pour la promotion de leurs produits et services dans le monde islamique qui constitue un marché de 1,8 milliard de consommateurs.



Contactez le :

**CENTRE ISLAMIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU
COMMERCE (CIDC)**

Tél: 00212 522314974

Fax: 00212 522310110

E-mail: icdt@icdt-oic.org

Site web : www.icdt-oic.org



CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC)

**Tél: 0522314974 - Fax: 0522310110
E-mail: icdt@icdt-oic.org**

**PLUS DE 35 D'EXPERIENCE AU SERVICE DE
LA PROMOTION DU COMMERCE ET DES
INVESTISSEMENTS DANS LES ÉTATS
MEMBRES DE L'OCI**

